



Lyon, mardi 21 avril 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/01794**Modifiant l'avis n° FR/2020/01435**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Risque pour la sécurité publique**Mesures liées à la crise "Coronavirus"
Navigation TOURISTIQUE et de PLAISANCE****Arrêt de navigation (navigation touristique et de plaisance -
dans les deux sens)****- à partir du 17/03/2020 à 18:30 au 29/05/2020 à 07:00**

o Rhône

entre les pk 0,000 et pk 330,000

Commentaire :**La réouverture du réseau à la navigation touristique et de plaisance est reprogrammée sur l'ensemble du Rhône, à partir du 29 mai 2020, si la période de déconfinement débute le 11 mai 2020.**

Il pourra cependant être autorisé avant cette date, de manière exceptionnelle, un passage pour les professionnels de tourisme, pour des questions de sécurité, dont le ralliement de leur port d'attache.

Dans cette situation uniquement, le transporteur est invité à prendre contact avec le CGN de la CNR (coordonnées ci-dessous) pour organiser le passage.

Ce passage sera conditionné toutefois à l'accord préalable de la CNR, et aux capacités de la CNR à assurer le passage en toute sécurité.

Contacts :

CNR, 2 rue André Bonin, 69316 LYON Cedex 04

Tél : 04 72 00 69 69

CGN centre de gestion de la navigation (CNR) - Tél : 04 75 50 97 07

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Rhône Saône, 2, rue de la Quarantaine, 69321 LYON CEDEX 05

Tél : 04.72.56.59.00 - Fax : 04.72.56.59.01

Date limite d'affichage :

30/05/2020

Par délégation

Signé

Guillaume DEBIEN